



Compagnie d'Arcs de Coigny

affiliation n°2935017

A Fougères, Le 27 septembre 2025

## **Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2025**

### **Présents :**

Beulieu Anne, Beulieu Sylvain, Beulieu Stefan, Biennassis Sylvain, Bigot Fabrice, Couasnon Frédéric, Deliot Soizic, Doremus Thibaut, Duchatel Arnaud, Dufour Mickael, Ginot Kévin, Juguet Sonia, Juguet Vincent, Le Mouillour Catherine, Legrand Emmanuel, Lemelle Noel Maelyss, Lepannetier Régis, Montel Alexis, Moricet Sophie, Pelé Julien, Pepin Joseph, Prono Alan, Richard Johann.

### **Absents excusés :**

Colin Julien (pouvoir à Biennassis Sylvain), Faure Rozenn (pouvoir à Pelé Julien), Magnet Sébastien (pouvoir à Moricet Sophie).

### **Absents :**

Armand Xavier, Birot Maxence, Buin Vivien, Dupas Bernard, Dupuis Sophie, Griveau Jean Michel, Grogner Jean, Helleu Morgane, Moirez Virginie, Martin Maxime, Raite Steven, Soubelet Miguel, Vincent Anna.

Le quorum est ainsi respecté avec 26 licenciés présents ou représentés sur 51 inscrits au sein de la Compagnie.

La réunion débute à 15h15.

## **Rapport Moral**

### **Saison 2025**

Dans son rapport moral, Alexis Montel, Président, tient tout d'abord à remercier les membres de l'association et du bureau en place depuis l'année dernière pour leur engagement et l'animation de la Compagnie. Il en profite pour inviter les membres qui le souhaitent à les rejoindre.

Il tient également à remercier la municipalité de Fougères pour leur soutien, pour la mise à disposition de certaines salles, notamment pour l'organisation de nos événements au cours de la saison. (concours, réunions, entraînements).

Il se satisfait aussi d'une hausse du nombre de licenciés par rapport à l'an dernier puisque nous étions 46 archers en 2024 contre 54 archers en 2025, cette hausse s'explique notamment par la réouverture d'un créneau jeunes.

### **Rapport d'activité**

- Forum des Associations
- Assemblée Générale Extraordinaire de la Compagnie
- Réunions de Bureau
- Formation de trois nouveaux encadrants fédéraux à Vannes
- Assemblée générale du Comité départemental
- Concours hivernal à la salle Mimi Reno
- Présence aux vœux du maire de Fougères
- Rencontre Adultes Débutants + Jeunes débutants
- Challenge du Club
- Tir du Roy à Paron
- Concours estival à Fleurigné
- Journée de Clôture

## **Rapport Financier**

Etant donné du peu de temps disponible de la part de la trésorière en place, sa démission en juin dernier, ainsi que la complexité à récupérer les données comptables de sa part. Il est nécessaire de préciser que le bilan financier ainsi que le budget prévisionnel ont été réalisés par le président en collaboration avec le vice-président.

- **Présentation des comptes 2025 (cf. documents annexes n°1).**

A noter que le bilan financier de l'année écoulée est positif de +3107,79 euros. Il s'explique par un effort réalisé sur les investissements de matériel déjà en stock au sein du club. (Matériel d'initiation et distinctions)

**Approbation des comptes : 24 pour, 0 contre, 2 abstention**

- **Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2026 (cf. documents annexes n°2).**

Sonia relève le fait que le prévisionnel sur les engagements CD CR CF sont sous-estimés,

- Une réponse est faite par Sophie et explique qu'un texte est en cours de réalisation pour clarifier les modalités de remboursements.

Johann demande un état des comptes.

- Une réponse est apportée sur ce sujet en indiquant que la trésorerie sur des comptes courants et d'épargne, pourra le cas échéant combler le budget prévisionnel si besoin.

**Approbation du prévisionnel : 26 pour, 0 contre, 0 abstention**

## **Bilan sportif**

Présentation générale faite par Julien Pelé.

De nombreux podiums ont été réalisés cette année. Nous pourrions retenir les résultats de :

- Mme Sophie Moricet, pour sa participation au championnat de Bretagne avec un 2<sup>ème</sup> place ainsi que sa participation au Championnat de France en salle terminant à la 9<sup>ème</sup> place

## **Evolution du prix des cotisations club :**

Sylvain, explique que sur le PV d'AG de 2023, les tarifs des licences avaient été votés à la hausse par la précédente équipe du CA sans aucune mise en application depuis. Aujourd'hui, nous devons nous mettre en conformité par rapport à ce PV de 2023.

### **Les nouveau tarifs pour la saison 2026 seront donc :**

- Licences jeunes : 115 euros, poussins 100 euros
- Licences adultes : 140 euros
- Location d'arc d'arcs : 60 euros
- Réduction demandeur d'emploi et étudiants : -20 euros
- A partir de la 2<sup>ème</sup> licence de la même famille : -20 euros

Une réflexion est faite pour majorer les cotisations en fonction de la part de la FFTA. Le CA pourra statuer sur cette idée pour assurer une part club équitable et stable.

### **Démissions :**

Anne Beaulieu démissionne de son poste de trésorière, mais souhaite rester membre du CA.

Joseph Pépin démissionne de son poste de trésorier adjoint, mais souhaite rester dans le CA.

Maellys Lemelle Noel démissionne de son poste Secrétaire adjointe et quitte le CA.

Aucunes autres personnes ne souhaitent sortir du CA.

Deux places restent donc disponibles au sein du CA dont 2 au sein du bureau, notamment pour le poste de secrétaire adjoint et celui de trésorier.

Rozenn Faure, Mickael Dufour, et Frédéric Couasnon font le souhait de rentrer au CA, dans ce cas Emmanuel Legrand propose de laisser sa place et présentera sa démission dans les meilleurs délais.

### **Vote pour l'entrée de ces 3 nouvelles personnes :**

**24 pour, 0 contre, 2 abstention**

- Alexis précise que sans faire partie du CA certaines personnes peuvent intégrer des commissions déjà en place et être actives au sein de la compagnie.

### **Questions diverses :**

Sophie pose plusieurs questions

### **Question sur la labellisation :**

- Alexis répond que le dossier est arrivé et est en cours d'études. L'échéance est du 1 Octobre 2025 au 18 novembre 2025, prérequis 5 novembre 2025 pour envoyer le document. Il ajoute que le **Label Ambition** est atteignable pour la CIE.

### **Question sur L'Anniversaire du club (50 ans en 2026)**

Organisation à prévoir (repas avec les anciens présidents), portes ouvertes à Paron ou aux Ateliers, fête du sport...

### **Question sur L'Aide financière de la FFTA :**

Cette aide est soumise au quotient familial, démarche à effectuer par les parents et non par le club, une communication auprès des familles semble nécessaire par les entraîneurs et encadrants.

### **Question sur le souhait de prise en charge de la part club pour les membre du CA et les Entraîneurs :**

Cette question fait débat depuis quelques semaines.

Malgré une indication déjà présente dans les statuts « cf statuts 2023 », certains membres du CA reposent cette question afin d'avoir un avis général de l'assemblée.

Le débat sur le bénévolat est ouvert, malgré de nombreuses explications et un rappel de la définition d'un bénévole, il est proposé d'écrire un nouvel article pour ce sujet.

Il pourra être soumis au vote lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire, afin de réaliser une modification des statuts. Une validation du CA sera nécessaire au préalable.

### **Fin de réunion 17h05**

A Fougères, Le 27 septembre 2025.

Signature du Secrétaire,



Signature du Président,

